

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes

35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine

02.99.00.32.55

mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h

Mardi: 9h-12h Jeudi: 9h-12h Vendredi: 9h-12h Samedi: 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 novembre 2022

à 20h30

Bibliothèque

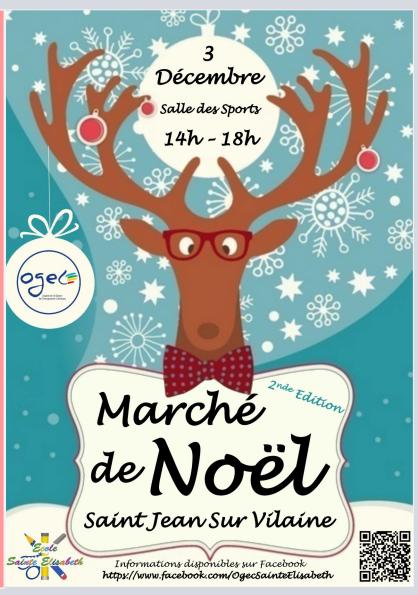
Place de la Grand'Cour 35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine

02.99.00.71.83

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi: 14h00-17h30 Vendredi: 15h30-17h30 Dimanche: 10h00-11h30



Naissances

BRUNEAU Adèle née le 3 septembre 2022 TONDEUX KYAA Keenan né le 7 octobre 2022

Fermeture mairie

Samedis 12 /11, 24/12 et 31/12 lundi 26/12

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (janvier-février) déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le 15 décembre 2022

I

Informations municipales et extra-municipales

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française dans les 3 mois qui suivent les 16 ans. Cette démarche citoyenne permet l'inscription d'office sur les listes électorales et déclenche la convocation à la



Journée Défense et Citoyenneté (IDC).

Une fois recensé, la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci sera nécessaire à toute inscription de concours ou d'examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée,...). Attention, aucun duplicata ne sera transmis.

régularisation peut être toutefois effectuer jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement déjà en préparation... classique.

La démarche se fait auprès de la mairie de son domicile. Il faut fournir une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Pour tout renseignement : accueil de la mairie 02.99.00.32.55

Oiseaux domestiques et volailles obligation de déclaration en mairie

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des NUMERELA PROFESTIONNETI LA UTIE CONTRETE détenteurs de volailles (basse-cour)



ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est donc organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Qui est concerné : tous les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en Animaux de compagnie extérieur.

Comment vous faire recenser:

En retournant le formulaire 15472*02 complété, daté et signé en mairie ou en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé disponible sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Vous devez également signaler à votre vétérinaire ou à la direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDETSPP) toute mortalité comportement anormal de vos oiseaux.

Nouvel agent technique sur la commune

L'équipe de la mairie s'est agrandie avec l'arrivée fin août dans nos services d'Adrien BOUVET.

Actuellement en préparation ďun jardinier paysagiste, Adrien réalisera ses deux d'apprentissage au sein du service technique de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.



CMJ: résultat concours photo

127 personnes sont venues voter à la bibliothèque pour élire la plus belle photo de paysage de Saint Jean parmi les 15 sélectionnées par le Conseil Municipal des Jeunes.



La photo gagnante est la nº14

réalisée par Monsieur David HEUDE suivie par les photos de **Emma** PRIOL et n° 9 de Joël MERLET, deuxièmes ex aequo.

La photo gagnante sera encadrée et accrochée dans la salle du

Nous remercions tous les habitants pour leur participation et implication dans ce premier projet initié par le Conseil Municipal des Jeunes.

Passé le délai réglementaire pour se faire recenser, une Le 3 novembre, les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont partis découvrir le Sénat et de nombreux autres projets sont

Repas du CCAS



Le CCAS organise son repas pour les aînés le samedi 03 décembre 2022 à 12h00 au restaurant la Teranga.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à la mairie ou par téléphone au 02.99.00.32.55 au plus tard pour ! le 24 novembre.

Le repas est offert pour les plus de 70 ans. Possibilité pour ceux qui le souhaitent de demander un repas à emporter à récupérer à la Teranga.

Les membres du CCAS vous attendent nombreux pour profiter de ce moment d'échange et de convivialité.

Incivilités sur la commune : nouveau rappel

Lors de vos sorties quotidiennes, merci de ramasser les déjections de votre animal, pensez à nos agents qui sont quotidiennement importunés lors de l'entretien des pelouses.

Nous vous demandons également de porter une attention particulière aux aboiements intempestifs durant la journée. Cela peut occasionner une réelle gène pour le voisinage.

Taille des végétaux

ou Voilà l'automne, c'est la période pour la taille des végétaux.

Les propriétaires des haies arbustives bordant les allées piétonnes sont incités à intervenir étant donné la pousse importante des végétaux.

Les propriétaires de terrains bordant les chemins communaux doivent également penser à la taille des arbres et arbustes desservant les lieux-dits.

La commune se charge des bas-côtés et des talus.

Nous comptons sur votre civisme!

ACTUALITÉS



Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie!

À partir du ler janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'engager pour plus de recyclage

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le Si volume d'ordures ménagères.

Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant. d'Apport Volontaire. Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants!

Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1 er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le Cela entraine une modification de la collecte des sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les déchets: briques alimentaires, et fait nouveau, TOUS LES Le vendredi I I novembre est un jour férié! EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION. Si vous êtes collecté en SEMAINE IMPAIRE, les Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.

Et en pratique?

- I/ C'est un emballage? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri!
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboiter) et en vrac.

Plus de doute, tous les emballages se trient!

Qui est concerné?

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31/12/2022. À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France.

EN BREF

Ne pas emboiter les emballages : le bon geste du recyclage!

Les bons réflexes pour un meilleur recyclage : éviter d'emboiter les emballages les uns dans les autres car cela empêche le recyclage.

place. vous manquez de aplatissez-les dans le sens de la longueur avant de les déposer en vrac dans le sac jaune ou la Borne



Jours fériés de novembre : décalage des collectes

Le mois de novembre compte des jours fériés.

collectes du vendredi Ш novembre décalées au lendemain.



Les déchèteries resteront fermées ce vendredi.

Vitré Communauté

Forum de l'évolution professionnelle : choisir sa voie !

Le forum de l'évolution professionnelle aura lieu le jeudi Du 26 novembre au 2 janvier, venez 24 novembre de 17h00 à 20h00 à la maison pour tous située 9 découvrir les animations proposées dans de rue pasteur à Châteaubourg. Entrée libre.

Au programme:

- -Témoignages de salariés sur leurs parcours.
- -Mini-conférences sur les dispositifs possibles.

Renseignements au PAE

Pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org

02.99.00.91.15



Animations de Noël

nombreuses communes de Vitré Communauté : marchés de Noël, ateliers, spectacles, retraite

aux flambeaux...

A noter dans les agendas, le marché de Noël du samedi 3 décembre à Saint Jean Sur Vilaine organisé par l'OGEC.

Pour plus d'informations :

Vitre Communauté

https://www.vitrecommunaute.org/

Bibliothèque Municipale

Nouveautés novembre-décembre 2022















































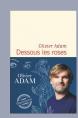


















Comme un air de musique à la bibliothèque...



Bourse aux plantes

Dimanche 27 novembre de 10h00 à 13h00

La Bibliothèque et la CSF vous invitent à participer à la 5 ème édition de la bourse aux plantes.

<u> Au programme :</u>

Exposition d'Art floral
Bar à soupes
Jeux géants
Dons et échanges de
plantes
Atelier rempotage
Tombola

Entrée libre et gratuite

BOURSE AUX PLANTES Sur un air de Musique DIMANCHE 27 NOVEMBRE 10H-13H Bibliothèque de Saint Jean sur Vilaine Exposition art floral flar à soupe leux géants en bois Dons et échanges de plantes Atelier rempotage Tombola Bibliothèque (20,57,00,71,83) bibliothèque que avoidenche "signin conférmal con Entrée libre et gratuite

Renseignements:

02.99.00.71.83 bibliotheque@stjean-vilaine.fr stjean.csf@gmail.com

Exposition « Scènes de jazz » du 15 décembre au 29 janvier

Venez découvrir une galerie de portraits parmi les



plus grands jazzmen de l'histoire, qu'ils soient batteurs, contrebassistes, trombonistes, trompettistes, saxophonistes, pianistes, violonistes, guitaristes, chanteurs.... L'exposition est accompagnée d'une sélection de livres, DVD et surtout d'une soixantaine de CD pour (re)découvrir ces interprètes de légende.

Animation musicale mercredi 23 novembre à 16h00

Viens découvrir les aventures du petit chasseur de bruits, album de Sylvie Poillevé et

Éric Battut...

Tu participeras à l'histoire, racontée et mise en sons par les enfants !

Animation proposée par Marion Dain

À partir de 3 ans. Gratuit. Sur inscription. bibiotheque@stjean-vilaine.fr 02.99.00.71.83

La parole aux Associations

US Saint Jean

Bourse aux vêtements

La prochaine bourse aux vêtements aura lieu dimanche 20 novembre de 9h30 à 12h30 à la salle annexe des Sports.

Dépôt des vêtements le samedi 19 novembre de 10h30 à 16h00.

La reprise des invendus se fera le dimanche 20 novembre de 17h00 à 17h30.

Anciens, nouveaux habitants, jeunes ou moins jeunes, nous faisons appel à vous pour la réussite de cet évènement. Ne vous posez pas la question. J'y vais, j'y vais pas. Venez nous rejoindre, nous sommes une petite équipe et nous avons besoin de vous. Au plaisir de vous accueillir.

Renseignements: stjean.csf@gmail.com



L'accueil de loisirs de l'AEJI fait son cinéma pour l'année 2022-2023! Un thème qui sera décliné à chaque période. Pour les vacances d'automne, les enfants ont fait un rallye-patate pour faire du troc auprès des habitants de St Jean. Merci à tous ceux qui ont si gentiment accueilli les enfants!



Après des mois avec une capacité restreinte sur les mercredis, l'accueil de loisirs peut désormais accueillir 40 enfants. Cela grâce à l'embauche d'animateurs en CDII pour les animateurs travaillant à l'année.

Malgré tout, l'accueil de loisirs recherche toujours deux animateurs pour les mercredis. Cette année, l'AEJI propose à ses animateurs de se former pour diversifier et enrichir les activités proposées aux enfants. Ces formations d'une journée sont proposées par la **CSF UD35.**

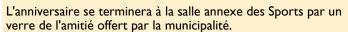
Depuis plusieurs années, l'AEJI propose aux jeunes, à partir de 16 ans, de devenir aide-animateur pendant les vacances. Un moyen d'avoir une première expérience dans le monde de l'animation. Par la suite, l'association prend en charge financièrement une partie de la formation BAFA des animateurs. Pour ceux qui souhaitent être aide-animateur pour l'été 2023, merci de contacter la directrice. Marie POIRIER 06.89.08.39.53

UNC

Cérémonie anniversaire du 11 novembre 2022

La section UNC, AFN, Opex et Soldats de France de Saint Jean/Vilaine vous invite à les accompagner lors de ce jour anniversaire. <u>Déroulement de la cérémonie</u>:

- 10 heures : rassemblement à la Mairie et départ vers l'église pour la découverte du vitrail patriotique.
- Cérémonie au cimetière devant le monument aux morts
- Levée des couleurs, dépôt de gerbe, discours, nomination des morts 1914/1918 avec la participation des jeunes, minute de silence suivie de la Marseillaise.



Le président Emile Lejas

Ecole Sainte Elisabeth



de **Noël**

Inscription scolaire à l'école Sainte Elisabeth pour l'année scolaire 2023-2024

Pour les parents dont leurs enfants feront leur première rentrée scolaire en petite section en **septembre 2023** prochain (enfants nés en 2020) ou toute petite section en **janvier 2024** (enfants nés en 2021), pensez d'ores et déjà aux inscriptions à l'école Sainte Elisabeth de Saint Jean sur Vilaine.

Les pré-inscriptions sont possibles dès maintenant par mail ou par téléphone.

Nous vous convions à venir à notre rencontre et à prendre connaissance des lieux lors des :

PORTES OUVERTES LE VENDREDI SOIR 9 DECEMBRE 2022 de 17h à 19h.

Renseignements: Vincent Launay, Directeur

02.99.00.32.58 sainte.elisabeth.ecole@gmail.com

OGEC

DIMANCHE ZO NOVEMBRE

Rourse

VÊTEMENTS

of the Financial Attains

Marché de Noël

Cette année, l'OGEC va organiser son second marché de Noël le samedi 3 décembre 2022.

Le marché de Noël se déroulera dans la Salle des Sports de 14h à 18h.

<u>Au programme</u>: vente de produits locaux, manège, animations, restauration, buvette, et chant de Noël des enfants (vers 16h).

Soyez nombreux, en famille, entre amis, à venir prendre part aux rêves, et à la magie de Noël!

Cette année la salle étant plus grande, nous recherchons encore des exposants proposant des produits artisanaux, en lien avec la période de Noël ainsi que des producteurs locaux.

Que vous soyez professionnel, association ou particulier n'hésitez pas à contacter l'OGEC pour venir exposer votre savoir-faire!

Retrouvez toutes les informations de l'OGEC sur :

https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth http://www.ecolesainteelisabeth.fr

APEL

Suite à l'AG du **29 septembre**, les membres du bureau se sont réunis le **6 Octobre** pour constituer le nouveau bureau. Présidente : **Romy PFLIEGER**; Vice-présidente : Mélanie **BENOIST**; Trésorière : Rose-Marie **TROLEY**;

Vice-Trésorière : Audrey **BOURGES**; Secrétaire : Rozenn

HEUDE; Vice-secrétaire : Maud **BEAUFILS**.

Les membres APEL: Sophie Bardoux, Carole Beaugeard, Elodie Desbin, Pauline Gastinel, Sandra Gernigon, Sandy Lebreton, Rosabelle Leroux et Elodie Martin.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie LOZACH et Julie HENAFF qui ont rejoint l'APEL. Nous remercions également Gaëlle **DEGLOS**, Emilie **BOUTIN** et Samuel **CARISSAN** pour toutes ces années de services au sein de l'APEL.

http://www.ecolesainteelisabeth.fr/index.php?id_menu=7#top

Extrait des séances du Conseil Municipal du 6 septembre et 3 octobre 2022

Recensement linéaire de voirie du domaine public communal

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'intégrer les 2700m correspondant à toutes les voies de la Huberderie dans le domaine public communal afin qu'ils puissent être pris en compte pour la DGF 2024. Le linéaire retenu sera donc de **23 889 m**.

Devis pour achat d'un aspirateur à feuilles pour le service technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le devis de l'entreprise **DELAGRÉE** pour un montant de **4175 € H.T.**

Frais pour la sortie à Paris mutualisée du jeudi 3 novembre 2022 du Conseil Municipal des Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour allouer une enveloppe de 1500 € afin d'assurer les frais liés à cette sortie.

Atelier Univers: Avenant n°3 de transfert de la Société BET AMCO vers la société BET ORA pour le dossier d'études de « la Touche ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, l'avenant n° l pour le transfert du marché au profit de la société **BET ORA** (**Cf. délibération 2022-10-67**).

Répartition 2022 du produit des amendes de police 2021 relatives à la circulation routière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la subvention totale accordée de 11062€ pour les projets suivants : stationnement rue de la Cour : 9000,00 € - Aménagements piétonniers rue des Vallons : 2062€.

Modification des tarifs pour la location de la salle polyvalente

Suite à l'augmentation du coût de l'énergie, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs de la location de la salle polyvalente aux particuliers (Cf. délibération 2022-10-71)

Choix du bureau d'études pour le projet de cellules suite à l'achat de la maison rue de la Cour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour lancer l'appel d'offres pour le choix du cabinet d'études afin d'avancer sur le projet de cellules.

Gestion de l'assainissement : échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation dans le cadre du futur lotissement « La Touche »

Suite au courrier de la Préfecture demandant une délibération complémentaire à ajouter aux OAP concernant un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation dans le cadre du futur lotissement de la Touche, Le Conseil Municipal a validé l'échéancier

proposé concernant la réalisation du lotissement (Cf: délibération 2022-10-75)

Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au mois 15 ans et moins de 18 en formation professionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son autorisation pour recourir aux jeunes âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle dits réglementés et de déroger aux travaux interdits en vue de les accueillir.

(Cf délibération 2022-10-76)

Devis pour achat de grilles d'exposition sur roulettes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise **DMC Direct** de Castillon du Gard pour un montant de **1227,10 € H.T** et autorise monsieur le Maire à signer le devis.

Devis pour achat d'un groupe électrogène pour le service technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise **DELAGRÉE** d'un montant de **825,00** € H.T.

Instauration du droit de préemption urbain (DPU) dans une commune dotée d'un PLU approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instituer un droit de préemption sur la totalité des zones urbaines et à urbaniser délimité par le nouveau PLU.

(Cf. délibération 2022-09-58)

Instauration du permis de démolir obligatoire sur le territoire communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous les travaux ayant pour objet de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. (Cf. délibération 2022-09-59).

Taxe d'aménagement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à **2** %.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour le biens suivant :

4B, rue de l'Eglise cadastré section A n° 421 et
 755 d'une superficie totale de 80 m².

Le Conseil Municipal a demandé l'intervention des domaines pour l'estimation du bien et les diagnostics (énergie, plomb, amiante) pour le bien suivant :

6, rue de la Cour cadastré section A n° 433 et 434 d'une superficie totale de 1308 m².